



Présents : Bellat Guillaume, Brazidec Carole, Buhé Franck, Gérard Cantin, Carn Jean-Yves, Drouère Bernard, Gaigne Jean-Pierre, Grijol Philippe, Guillerm Edouard, Le Bechennec Stéphane, Le Meur Pierre, Louette Olivier, Macis Sylvana, Mercier Magali, Monet Laurent, Morvay Sophie, Pollie Valérie.

Excusés : Battmann Lydia, Benoit Michael, Brusseaux Catherine, Gueguen Joelle, Le Bars Thierry, Le Breton Nathalie, Lebon Laurence, Lorvellec Philippe, Thomas Jean-luc

Sous la présidence de Sylvie Le Vigouroux

Assistent : Chatard Benjamin, Cochet Valérie, Dulong Marcel, Gravé Lionel, Kada Ali, Le Mat Marion, Neveu Cathy, Perisic Mirko, Taillé Pierre.

Secrétaire de séance : Cathy Neveu, directrice administrative

Ouverture de la séance par la présidente Sylvie Le Vigouroux, qui remercie les participants et excuse les membres qui n'ont pas pu se rendre disponibles pour ce premier CA 2017-2018.

Elle rend compte des différents événements qui se sont déroulés depuis le début de la saison, et qui expliquent la programmation un peu tardive de cette réunion.

Retour sur l'ordre du jour.

I - INFORMATIONS GENERALES :

- I-1 Approbation du PV du CA du 19 mai 2017 :

Complément d'information au point 4 – COC, relatif au projet tarif unique des engagements. Carole Brazidec, présidente du Comité du Morbihan, précise que le comité 56 n'est pas contre un tarif unique des engagements : il n'est pas favorable à ce que les tarifs soient applicables en l'état. Le PV du 19 mai est approuvé à l'unanimité avec cette modification de texte.

- I-2 Assemblées Générales du Territoire Breton :

La date retenue pour l'organisation des Assemblées Générales (comités et ligue) est le **16 juin 2018**. La ville de Concarneau a été fortement identifiée pour le déroulement de ces AG (inauguration d'un nouvel équipement). Cependant, les instances dirigeantes (ligue et comités) ayant mis un peu de temps pour trouver cette date commune, a fait que la salle n'est plus disponible.

La présidente est en contact avec le club résident, pour qu'il propose un autre lieu. A défaut un appel à candidature sera lancé.

Le format des AG reste à travailler (1 salle pour AG Ligue le matin, 4 salles pour les AG comités l'après-midi).

- I-3 Information sur les ressources humaines professionnelles

Lionel Gravé, Directeur Général de la LBHB, fait part aux administrateurs des besoins ressentis sur le territoire :

- un recrutement comptable est en cours (3/5^e d'un temps complet, listé sur l'année avec des temps forts et des temps faibles) par l'intermédiaire d'un Groupement d'Employeur. C'est une urgence.
- Un projet de création d'un(e) assistant(e) RH sur le territoire – cette personne sera une ressource technique sur le territoire (travail sur les contrats de travail, rédaction des

conventions, soutient aux responsables des services, travail sur la formation continue des professionnels...)

Question : reprend-on la main sur la gestion des fiches de salaires, déclarations sociales ?

Réponse : à court terme non, mais envisageable

Pour ce dernier poste les réflexions sont en cours :

Le coût actuel pour la ligue = 20 000 euros (prestations comptabilité, salaires...)

- I-4 Tour des commissions

Statuts et Règlement :

Sous-commission Equipement : Sophie Moray, présidente de la commission propose Jean-Yves Carn comme responsable Equipement, et soumet cette proposition au CA.

Validation à l'unanimité : Jean-Yves vient renforcer la composition de la commission validée par le BD le 24 avril 2017.

Commission Développement :

Sylvana Macis, présidente, soumet la composition de sa commission au CA

Présidente : Macis Sylvana -

Membres : Mercier Magali – (35) Carole Brazidec (56) Deque Mélanie (22) Cadiou Sandra (29)

Drouère Bernard (22) - Validation à l'unanimité

Commissions des Finances : Stéphane Le Bechennec, président, rappelle la composition de la commission soumise au BD le 15 mai 2017 : Alperin Laurent (22), Le Gall Janine (29), Conan Hervé (56) Gaigne Jean-Pierre (35), Marie-Laure Pichon (29) Roussel Franck (35)

Le secrétariat de cette commission territoriale est assuré par Jacqueline Coz, secrétaire comptable du Finistère.

Commission Territoriale Arbitrage : Laurent Monet, président, soumet la composition de sa commission. Cette composition remplacerait la composition validée par le BD du 21 aout (1dép part et 2 arrivées) :

Président : Laurent Monet, membres : Pascal Fortin vice-président, Olivier Louette vice-président, Philippe Le Nohaic pôle JA, Stéphane Le Masson pôle JA, Gilbert Unternaehrer pôle JAJ, Bernard Mons pôle JAJ, Serge le Bihan pôle formation, Loïc Gardey pôle formation.

Validation des Ecoles d'Arbitrage : faire une relance auprès des clubs.

Réforme de l'arbitrage : les clubs sont dans la réflexion.

Frais suivis des arbitres : suite au contrôle URSSAF le BD a décidé d'arrêter les frais suivis des arbitres. Il est prévu une rencontre avec l'URSSAF. La FFHB est en alerte vis-à-vis de ces contrôles et interprétations que font les inspecteurs URSSAF sur le sujet.

Il est à noter que la ligue a reçu peu de réactions négatives de la part des suiveurs, le CA apprécie cette solidarité.

- **ETR :** Intervention de Stéphane Le Bechennec : il attend une réponse du BD, suite à son mail du 8 septembre.

Objet du mail : concerne le changement d'internat du pôle de Brest, (déménagement de Kérichen à Lanroze). Ce qui implique l'obligation pour les parents de prendre un abonnement bus pour les élèves (280 euros pour l'année scolaire). La ligue participera-t-elle financièrement ? Il rappelle le coût de l'hébergement pour l'année scolaire 2016-2017 (1750€.)

Réponse de Jean-Pierre Gaigne, trésorier : le fait de changer d'internat a-t-il un coût supplémentaire ? Si oui il faut faire une réponse sur les 2 sujets.

Stéphane Le Bechennec demande l'équité entre le pôle de Cesson et le pôle de Brest.

Ali Kada confirme qu'il faut accompagner de la même manière, et que le CA doit arrêter le principe, en ayant une connaissance du cahier des charges.

Le Conseil d'Administration LBHB s'engage à répondre aux familles avant le 31/12/2017.

II - PACTE DE DEVELOPPEMENT

La Ligue de Bretagne de handball a mis en place depuis plusieurs années une politique territoriale.

Celle-ci se poursuit et se développe dans un contexte économique fragile.

Pour autant les clubs sont en attente, demandent des résultats, avec une simplification de leur travail. La Fédération, quant à elle, veut contractualiser avec le territoire (le seul interlocuteur de la FFHB), elle est attentive à notre projet – Nous devons donc rester vigilant, et installer notre projet sportif dans la durabilité.

Le défi de l'olympiade : une seule organisation, une seule structure.

Gérard Cantin intervient pour évoquer la difficulté d'animer et de faire vivre un Conseil d'Administration de comité.

C'est pourquoi le COPIL - **CO**mité de **PI**lotage - a un rôle incontournable (Le COPIL est composé des 5 présidents des structures, qui se sont adjoint Lionel Gravé, Directeur général, et 2 élus Cathy Brusseaux et Philippe Grijol).

Ses missions : garantir le fonctionnement territorial, fonctionnel, financier.

Préciser les prérogatives du DG (tâches, engagement financier....) formaliser avant la fin de l'année.

Les axes du Projet Sportif Territorial :

- Le Parcours de Performance Fédéral
- La Formation et l'Emploi
- L'arbitrage
- Le service aux clubs (développement)
- La communication

Sa philosophie :

Réformer l'organisation pour perfectionner le service aux clubs et aux licenciés.

Le concept est validé par la FFHB : le CA espère qu'elle nous accompagnera financièrement.

Une réunion des 5 Bureaux Directeurs a eu lieu à Brest le 29 septembre : les 5 présidents se sont engagés mutuellement à mettre en œuvre les moyens et ressources nécessaires à la construction de ce projet.

III - POINT SUR LES FINANCES 2016 :

Lionel Gravé, Directeur Général, présente les comptes du territoire 2016 (consolidation des 5 budgets 2016)

Lors de la première réunion de la Commission des Finances, Les 5 trésoriers ont convenu d'un plan comptable commun.

Jacqueline Coz, secrétaire du Comité 29, est l'assistante comptabilité Finances du territoire. Elle a fait le travail de compilation.

Ce qui est présenté au CA est une photo du territoire, et illustre ses fonctionnements et dysfonctionnements. Il démontre des pratiques très différentes

En conséquence en se regroupant le territoire rationalise, et cela génère des économies. Cela doit permettre de revoir les partenariats avec plus de pertinence.

Focus sur certaines lignes (pour démontrer les différences de fonctionnement dans les imputations de certaines dépenses ou recettes) :

Les postes importants :

- achats matériels (sportifs, techniques), dont certains ne font pas l'objet de revente.
- Les licences (part fédérale, ligue et comités collectées),
Chaque expert-comptable a sa règle pour estimer les charges réelles : il faut convenir d'une méthode commune.
- L'immobilier, les locations mobilières (bâtiment, véhicules) : il convient de réévaluer les besoins, avec une étude préalable et comparatifs des offres.
- Les frais personnels, dont le personnel détaché (environ 300 000 euros personnel extérieur), il faut intégrer le personnel mis à disposition à 100% très rapidement

Constat :

La baisse de licenciés impacte directement la gestion du personnel. (Comparatif frais personnel / produit licences). Nos ressources sont liées aux nombres de licenciés.

Autres ressources importantes :

- Les engagements d'équipes, les redevances : la création de ces lignes appartient à l'histoire des comités et de la ligue. Le sens donné hier, n'est plus d'actualité.
- L'emprunt (achat siège ligue) : des rendez-vous sont en cours pour renégocier

La suite :

Avoir la même analyse pour 2017, avoir un travail commun, développer des outils pour un suivi régulier des budgets, ce qui n'est pas le cas actuellement.
Enjeu de l'olympiade = un budget unique et une comptabilité analytique

IV – LES CLUBS EN DETTES :

Rencontres avec les clubs : la plupart d'entre eux n'ont pas reçu les factures,
Ces rendez-vous permettent de mettre les choses au clair, et désamorcer des situations délicates. Les rencontres se passent bien.

V - LES REUNIONS DE SECTEURS

Après la consultation COC-CTA-CMCD la saison dernière, organisation d'un deuxième rendez-vous entre fin novembre et début décembre

La présence des administrateurs : avoir un langage, un outil et des messages communs.
C'est l'occasion pour faire un point d'étape sur le projet : dire où on en est, rajouter un temps de consultation

1er focus : tarif unique, 2^{ème} focus : la communication pour orienter les échanges.

Benjamin Chatard présente le Planning au CA et demande aux élus de se positionner sur les réunions pour les animer, en tenant compte des lieux (frais de déplacements)

La formalisation et le contenu sont construits par Benjamin Chatard et Philippe Grijol. (Réunion de coordination prévue le 22 novembre par visio-conférence)

Fin de la réunion

Sylvie Le Vigouroux
Présidente LBHB



Valérie Pollie
Secrétaire Générale LBHB

